

Regard CITOYEN

BULLETIN DE LA PLATEFORME DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AU BENIN POUR LE CONTRÔLE
CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LE SECTEUR AGRICOLE



**Recueil des accords, lois et
textes utiles au Ccap**

Des outils contrôle aux mains des Osc.



**Suivi citoyen de la phase
additionnelle du (PPAAO)**

STRUCTURES MEMBRES

**AFA, CAO, CADD, CFRONG, CNAB,
FASTCODAM, FENAPEB, FeRCAB, FONGIB,
FONAC, PNOPPA, Réseau Glégbénou,
RIFONGA, ReJEB, ROSYB, Social Watch.**

Ensemble, faisons du dialogue politique, un instrument pour la consolidation de la démocratie et la préservation de la paix au Bénin et en Afrique.

**Analyse des politiques de développement,
Plaidoyer, Appuis-Conseils,
Recherche et Renforcement des capacités des OSC.**

PASciB

***BULLETIN D'INFORMATION DE LA PLATEFORME
DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AU BENIN***

04 BP 1119 Cotonou, lot 1657A
Quartier Aïbatin 2, rue opposée à celle de l'Hôtel
AKWABA - E-mail : pascib_benin@yahoo.fr
www.pascibenin.org

RECUEIL DES ACCORDS, LOIS ET TEXTES UTILES AU CCAP	Page 5
Des outils de contrôle aux mains des osc	Page 5
LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT PAR LES INTERVENTIONS DU PROCAD	Page 7
La PASCIB engagée pour l'atteinte des odd	Page 7
Des bénéficiaires avertis	Page 8
SUIVI CITOYEN DE LA PHASE ADDITIONNELLE DU (PPAAO)	Page 10
De formidables résultats constatés	Page 10
Technologie appréciée, acquis capitalisée	Page 11
Cent jeunes financés pour l'entrepreneuriat agricole	Page 12
INTERVENTIONS DU PADA, FONDS ADDITIONNEL	Page 14
La Pascib assure son premier suivi contrôle citoyen	Page 14
Analyse des constats de terrain	Page 16
Défaut de convention	Page 17
Capitalisation des acquis en souffrance	Page 21
EVALUATION CITOYENNE DES INTERVENTIONS DE LA PHASE 1 DU PPAAO	Page 23
Une fondation pour les actions de la phase additionnelle	Page 23
La synthèse des résultats de Ppaao	Page 24
Les bénéficiaires satisfaits	Page 25
Connaissance établie des outils d'évaluation	Page 32
EVALUATION CITOYENNE DES INTERVENTIONS DU PPAAO AU BÉNIN	Page 31

PASCiB

**BULLETIN D'INFORMATION DE LA PLATEFORME
DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AU BENIN**

Recueil des accords, lois et textes utiles au Ccap

Des outils de contrôle aux mains des Osc

La PASCiB, une organisation citoyenne, très engagée dans le dialogue sur les politiques, notamment dans le cadre de la coopération ACP-UE et plus globalement dans la coopération au développement, créée le 27 février 2003 suite au processus d'auto-organisation des OSC totalise à ce jour seize (16) membres. Dans sa mission entre autres dans le secteur agricole de créer des conditions favorables à l'instauration d'un dialogue inclusif, elle a mis à la disposition de ses composantes, à travers un atelier le mardi 1er Octobre 2019 à l'hôtel Azalaï de Cotonou des outils d'information et de renforcement de capacités devant leur permettre désormais de mieux accomplir leurs obligations de contrôle citoyen de l'action publique. Il s'agit d'un recueil des accords, lois et autres textes internationaux, régionaux et nationaux utiles pour le contrôle citoyen de l'action publique (Ccap) et du manuel du contrôle citoyen de l'action publique.

Une vue des participants au lancement



De nouveaux outils à la disposition des acteurs de la société civile pour mieux jouer leur rôle et surtout assurer le contrôle citoyen de l'action publique. La Plateforme des acteurs de la Société civile au Bénin (PASCiB) en a tenu le pari. Un recueil de textes utiles au Ccap et le manuel du Ccap sont les deux documents lancés. Ils abordent les champs thématiques relatifs à la gouvernance, le partenariat et le dialogue multi acteurs ; la gestion axée sur les résultats de développement (Grd) ; l'Environnement- les changements climatiques et les ODD ; l'agriculture, la sécurité alimentaire et nutritionnelle. La présentation de chaque texte répertorié dans le recueil ainsi que les constats et l'analyse du niveau de respect des dispositions juridiques au niveau international, régional et national ont été faits. Sans oublier les défis à relever

par les OSC pour un meilleur exercice du Ccap d'une part et pour le développement efficace du Bénin d'autre part. L'objectif général de l'atelier de lancement des documents a été de susciter la pleine adhésion des acteurs du secteur agricole et des autres secteurs aux outils de veille citoyenne pour une gouvernance économique et politique inclusive.

Rappelons que le lancement de ces documents a été fait par le Secrétaire Général du MAEP M. Françoise Assogba Komlan qui a entre autres demandé aux autres OSC de s'inspirer de l'exemple de la PASCiB afin d'asseoir leurs crédibilités et booster le développement dans leurs champs d'actions respectifs.

Les Points Focaux Communaux, les Relais Départementaux et les Composantes de la PASCiB avec leurs

organisations de base et les radios communautaires par le biais de la FER CAB ont été chargés de la vulgarisation desdits documents. Des ateliers régionaux de lancement et de distribution du recueil des textes et du manuel CCAP ont aussi été programmés, en attendant de trouver des partenaires pour l'accompagnement technique et financier. Quelques OSC ayant participé au lancement ont félicité la PASCiB. L'ensemble des intervenants ont exprimé au nom de leurs institutions respectives leurs satisfactions quant à leur collaboration avec la PASCiB. Tous ont exprimé la grande contribution de la PASCiB à l'atteinte de leurs objectifs respectifs et par ricochet divers résultats.

La Pnoppa, Papvire-Abc, Dedras Ong, Collectif des Ong internationales au Bénin (Thp) et la Maison de la Société civile donnent leurs impressions



Le respect de l'environnement par les interventions du ProCAD

La Pascib engagée pour l'atteinte des ODD

Dans la mise en œuvre des différents projets en cours au Bénin et dont elles assure le suivi-évaluation, la Plateforme des acteurs de la Société civile au Bénin (Pascib) est très engagée pour le respect de l'environnement. Elle en a fait son cheval de bataille dans la mise en œuvre des interventions du ProCAD sur toute l'étendue du territoire national. Une manière d'exprimer son engagement pour l'atteinte des Objectifs de développement durable.

La veille citoyenne sur l'environnement. C'est l'une des missions que s'est assignée la Plateforme des acteurs de la Société civile au Bénin (Pascib). Face à la mise en œuvre des interventions du Programme Cadre de Diversification Agricole (ProCAD) sur toute l'étendue du territoire national, elle s'est engagée à contribuer au respect de l'environnement.

Dans cette optique, avec l'appui l'Unité de Gestion du ProCAD qui a inscrit

l'engagement de la Pascib dans son plan de travail annuel, des actions de terrain ont été organisées pour apprécier le niveau de respect des mesures environnementales par les bénéficiaires de la phase initiale de PADA ; mettre en exergue les bonnes pratiques des bénéficiaires ; communiquer autour des constats pour encourager les bonnes pratiques des bénéficiaires et décourager les mauvaises auprès des bénéficiaires de la phase additionnelle.

Il est à rappeler qu'en mai 2017, le gouvernement du Bénin a adopté le Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA) après échéance et évaluation du Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA). Depuis son adoption, le PSDSA est le document principal de référence pour l'alignement de toutes les interventions dans le secteur agricole avec ses documents connexes : cadre institutionnel, cadre programmatique.

De même, le Programme Cadre de Diversification Agricole (ProCAD) est le cadre de coordination des interventions de la Banque Mondiale dans le secteur agricole.

A l'issue des résultats probants de sa première phase, le financement additionnel a été conclu pour contribuer à la mise en œuvre du Psdsa/Pniasan, à l'instar du Psrsa échoué. En lien avec les orientations de la Banque Mondiale et en cohérence avec les

Objectifs de Développement Durable (ODD), le ProCAD attache du prix au respect de la sauvegarde environnementale et sociale dans ses interventions. Dès lors, les bénéficiaires de ces interventions devront obéir aux exigences de la sauvegarde environnementale et sociale. Ayant obtenu auprès de l'Unité de gestion du ProCAD, l'inclusion dans le PTBA 2019, la veille citoyenne sur l'environnement, la Pascib a confié à des experts un suivi-évaluation sur l'observation de

ces pratiques qui respectent les ODD. Il s'est donc agi de la communication et d'actions citoyennes pour le respect de l'environnement par les bénéficiaires dont l'intérêt est « Eveiller la conscience des bénéficiaires du ProCAD en particulier et de la population en général sur les bonnes pratiques et l'importance de la sauvegarde environnementale et sociale ». Du 09 septembre au 25 octobre 2019, tous les départements ont été parcourus par une équipe d'experts de la Pascib.

Des bénéficiaires avertis

Un échantillon représentatif des bénéficiaires par département a servi de base pour les visites de terrain et les actions de communication à travers des émissions avec les radios communautaires partenaires du ProCAD. Des promoteurs agissant dans les filières des petits ruminants, des productions de plants maraichers, la transformation, l'aviculture, la pisciculture, la production de semences de riz, transformation de volaille, de soja, l'élevage de poulet, la production d'ananas et du riz étuvé ont été visités.

Il en ressort que le non-respect des PGES par la plupart des bénéficiaires dont certains n'en disposent même pas notamment dans les départements du Nord et des Collines est un fait. Il se pose alors un problème au sujet de la prestation des Ong intermédiaires techniques et aussi le suivi des points focaux environnement et climat des DDAEP. Le spécialiste environnement du ProCAD a été instruit pour redoubler d'effort afin de corriger ces faiblesses. Toutefois, les constats satisfaisants relatifs aux bonnes

pratiques de sauvegarde environnementale et sociale ont été par endroits notés notamment dans les départements du Littoral, de l'Atlantique, de l'Ouémé, du Plateau, du Mono, du Couffo et du Zou. Les promoteurs concernés ont été retenus pour servir d'exemple et de référence pour des visites d'échange d'expériences. Des émissions radios ont été organisées en interactivités et/ou en réenregistrement pour diffusion et rediffusion sur les antennes. Cela a permis d'écouter les préoccupations

des auditeurs. On peut citer : La connaissance du ProCAD et de son mode d'intervention ; une meilleure compréhension de ce que c'est que l'environnement et son impact sur la santé humaine ; les témoignages et ou dénonciation des comportements désobligeants de certains citoyens sur l'environnement ; la notion de la sauvegarde sociale ; la destination des poissons d'étangs inondés ; le point de la mécanisation agricole ; la prévention des maladies dans les poulaillers et les bergeries ; et les risques liés à l'association des champs de coton et de vivriers, etc. Au-delà des réponses apportées par des spécialistes, des recommandations n'ont pas maquées à l'endroit du Procad et de la Pascib.

Le premier devra veiller à ce que les PFEC/DDAEP mettent à la disposition des bénéficiaires les PGES et veillent à leur mise en œuvre. Les travaux de screening environnemental dans les exploitations non encore touchées devront être poursuivis et une synergie d'action entre les DDAEP, ATDA et les ONG prestataires

de services pour l'efficacité du suivi au niveau des bénéficiaires est vivement souhaitée. Au regard des besoins exprimés par les animateurs des radios de proximité, l'organisation des séances de renforcements de capacités des radios partenaires sur les thématiques clés au ProCAD (sauvegarde environnementale et sociale, gestion durable des terres, maîtrise des itinéraires techniques, accès au marché etc.) est recommandée. Il faudra aussi recenser les promoteurs modèles en matière de bonnes pratiques de sauvegarde environnementale et sociale et organiser des visites d'échanges d'expériences sur leurs sites modèles. Faire l'évaluation périodique de la prestation des Ong intermédiaires techniques et de la collaboration des PFEC d'avec le ProCAD. Le second doit veiller à une synergie d'action entre les DDAEP, ATDA et les ONG prestataires de services pour l'efficacité du suivi au niveau des bénéficiaires. Il doit aussi prendre en compte les Ong intermédiaires techniques

dans les prochaines missions de suivi contrôle citoyen.

La Pascib a pu faire un état des lieux en matière de respect des mesures de sauvegarde environnementale par les bénéficiaires de la phase initiale de PADA. Elle a pu constater aussi que les populations bénéficiaires des interventions de la phase additionnelle de ProCAD des zones ciblées ont une meilleure connaissance des bienfaits de l'environnement pour leurs conditions de vie. Les populations bénéficiaires des interventions de la phase additionnelle de ProCAD des zones ciblées ont pris conscience de la nécessité de respecter et de faire respecter les mesures de sauvegarde environnementale dans les interventions du ProCAD.

Suivi citoyen de la phase additionnelle du (PPAAO)

De formidables résultats constatés

La contribution à la bonne gouvernance des services fournis dans le cadre de la mise en œuvre de la phase additionnelle du Projet de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO-FA) a été assumée par la Pascib. Une mission effectuée du 15 Novembre au 15 Décembre 2018 au sein des DDAEP, des ATDA et auprès des bénéficiaires du projet, a permis de s'enquérir des acquis des Carder durant la mise en œuvre de la phase initiale du PPAAO, et l'exploitation faite de ces acquis dans la mise en œuvre de la phase additionnelle du projet par les DDAEP, les ATDA.

L'organisation de séances de travail avec les responsables impliqués dans la réalisation des interventions ciblées et les visites de terrain de l'équipe d'experts de la Pascib a permis de mieux apprécier les actions de chaque partie prenante.

Par rapport aux acquis de la première phase et des leçons qui s'imposent, l'accent a été mis sur la correction ou non des faiblesses de la phase initiale de PPAAO. Il a été retenu sur l'ensemble des zones d'intervention du PPAAO-FA, un échantillon représentatif des interventions relatives aux composantes

du projet notamment celles ayant été opérationnalisées à la phase initiale. La séance de travail avec les groupes cibles actifs sur le terrain a consisté à entretenir les bénéficiaires du projet individuellement sur divers aspects liés à la mise en œuvre du projet. Les appuis reçus ainsi que les points forts et faibles observés à chaque phase du PPAAO. Cet exercice a été effectué dans tous les départements d'intervention du projet où l'équipe de la PASCiB est passée. De même, les séances de groupes par catégorie d'acteurs ont été organisées au sein des

institutions visitées. Toutes les Directions Départementales de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (DDAEP) ainsi que les Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA) concernées ont reçu l'équipe d'experts. Les cibles privilégiées pour la tenue de ces entretiens ont été les directeurs techniques ou les responsables suivi-évaluation. Il a été question surtout de la capitalisation des acquis de la phase initiale et les difficultés de mise en œuvre de ces acquis durant la phase additionnelle.

Vues séquentielles de quelques entretiens avec les groupes cibles



Technologie appréciée, acquis capitalisée

La mission d'évaluation a constaté entre autres que : les activités du PPAO sont fort appréciées par les bénéficiaires à la base avec une forte implication des acteurs micro à la base dans les interventions. La technologie relative au broyeur pour l'alimentation de bétail est un réel succès. La sélection de 100 jeunes pour l'entrepreneuriat agricole est une innovation à renforcer. Un début de mise à échelle de certains acquis de la phase initiale a commencé, même s'il y a une faible vulgarisation des technologies transférées sous les ex-CARDER. Il faut tout de même préciser que les structures partenaires ne sont pas satisfaites du portage institutionnel qui visiblement diffère de celui de la phase initial. Il y a eu une faible

implication des ATDA dans les interventions de la phase additionnelle et les acquis de la première phase sont peu capitalisés.

S'agissant de la technologie liée au broyeur pour l'alimentation de bétail, elle est une solution efficace aux problèmes de pâturage auxquels les éleveurs sont confrontés. Les bénéficiaires en exprimant leur entière satisfaction ont témoigné les multiples avantages qu'ils tirent de la technologie. La machine est qualifiée de multiples fonctions servant à : la fabrication de bloc alimentaire, au moulage du maïs, la décortiqueuse et la fourniture de l'électricité, il est très utile pour l'exploitation familiale.

De l'analyse des constats de terrain la dynamique de la phase additionnelle du PPAO privilégie le travail direct avec les acteurs à l'échelle micro. La cible du projet qui est constituée des acteurs à la base ainsi que de la qualité des actions menées sont fortement appréciées par les bénéficiaires à l'échelle micro. Pour eux le PPAO a été bien pensé et les cibles très bien choisies. Si cette approche a l'avantage d'avoir des résultats rapides et d'augmenter la visibilité du PPAO auprès de ces derniers, elle met cependant en mal le principe de faire-faire avec les faïtières filières dont la plupart déclarent n'avoir aucun contact avec le PPAO pendant la phase additionnelle. Par ailleurs, de la connaissance des actions, les

actions menées directement sont plus vues sous la coupole du Programme Cadre d'Appui à la Diversification Agricole (ProCAD) que du PPAO

et par ricochet sous PADA-FA qui semble plus visible sur le terrain. Le rétablissement formel de la collaboration avec les faïtières filières a été

recommandé pour favoriser le suivi-contrôle, la pérennisation et la capitalisation des acquis.

Vues partielles du dispositif pour la fabrication de blocs alimentaires



Cent jeunes financés pour l'entrepreneuriat agricole

La dynamique de promotion de l'entrepreneuriat agricole des jeunes déscolarisés entrepris par le PPAO fait échos favorable sur le terrain. Cette initiative doublée du projet de promotion de l'aviculture traditionnelle conduite par la PNOPPA à travers la formation et l'installation des jeunes dans cette filière s'annonce comme une action à impact rapide. Les acteurs souhaitent que ces initiatives bénéficient d'une rigueur dans leur poursuite. Les suites annoncées sont attendues avec impatience par les bénéficiaires rencontrés. L'implication formelle des

ATDA et des DDAEP dans une logique de conjugaison d'effort, de moyens et de synergie d'actions est vivement recommandée par ces dernières. Il faut ajouter le début de mise à échelle de certains acquis de la phase initiale.

La technologie des broyeurs est l'une des rares dont la mise à échelle est véritablement amorcée. Il s'agit d'une initiative de la phase initiale qui a permis l'identification et la formation des éleveurs phares qui devront dynamiser chacun dans sa zone d'intervention,

un réseau d'éleveurs satellites. Les éleveurs sont très satisfaits de la technologie et félicite le PPAO pour le résultat produit en un temps record. « Nous perdons notre temps à organiser des ateliers pour discuter de la résilience au changement climatique, mais le résultat pour la résilience est déjà là pour les éleveurs » a laissé entendre le Coordonnateur de l'ANOPER pour exprimer sa pleine satisfaction de la technologie. Pour la mise à échelle, une dynamique de distribution de 50 broyeurs à 50 éleveurs phares est amorcée. Mais cette dynamique

rencontre quelques difficultés d'ordre opérationnel vu que certains broyeurs sont restés parqués au niveau des ATDA. De l'avis des spécialistes, l'analyse des bienfaits de la technologie amène à faire attention à quelques revers dans l'adoption à grande échelle notamment en ce qui concerne l'utilité des résidus de récolte et des déjections animales pour la fertilité des sols. La grande adoption diminuerait considérablement la disponibilité de ces

fertilisant et augmenterait l'appauvrissement des sols. Ainsi, il s'agirait d'un déplacement de problème. En ce qui concerne les recommandations, le PPAO doit faire en sorte que le faire-soit une réalité pour permettre aux structures de se sentir mieux responsabilisées. Il avait été demandé aussi d'orienter les actions par pôles et être dans le contexte et la logique des ATDA et des DDAEP tout en accélérant la signature des conventions

de partenariats pour que la dernière année soit conduite de façon plus efficiente.

La veille à la qualité des points focaux PPAO de manière que ces derniers soient réellement concernés par l'affaire au sein des structures a été une préoccupation. La Pascib devrait aussi étendre le suivi à l'endroit des autres projets et œuvrer pour la synergie d'action entre les projets et pour le compte des ATDA à travers la définition en début de campagne des besoins réels des producteurs et les complémentarités à établir. Les experts se sont préoccupés de l'exploitation faite de ces acquis dans la mise en œuvre du PPAO-FA et des perspectives envisagées par les divers acteurs.

Vue partielle de la séance avec le Coordonateur de l'ANOPER



Interventions du PADA, Fonds additionnel

La Pascib assure son premier suivi contrôle citoyen

Du 15 Janvier au 15 février 2019, la Plateforme des Acteurs de la Société Civile au Bénin (Pascib), a effectué une mission pour apprécier les interventions du Projet d'Appui à la Diversification Agricole. C'est son premier suivi contrôle citoyen de la phase additionnelle dudit projet.

Dans son rôle de veille citoyenne pour la bonne gouvernance des interventions dans le secteur agricole, et en exécution de son PTBA 2019 orienté ProCAD, la Plateforme des acteurs de la Société civile au Bénin (Pascib) ne s'est pas faite prier pour descendre sur le terrain.

Dans la période allant de la deuxième quinzaine de janvier à la deuxième quinzaine de février 2019.

Le Projet d'Appui à la Diversification Agricole-Fonds additionnel (Pada-Fa) est l'un des projets du Programme Cadre de Diversification

Agricole (ProCAD) qui est le cadre de coordination des interventions de la Banque Mondiale dans le secteur agricole. A l'issu des résultats probants de la première phase, le financement additionnel de la phase initiale a été accordé pour consolider et développer au bout de trois ans les acquis engrangés pendant les cinq années de sa mise en œuvre. De façon spécifique, le Pada-Fa vise à appuyer l'adoption à grande échelle des technologies améliorées déjà expérimentées au cours de la phase initiale et qui ont donné de très bons résultats en termes d'amélioration de

la productivité et des revenus agricoles des bénéficiaires. Le but ultime étant d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle d'une part et le développement des chaînes de valeur orientées vers l'exportation d'autre part. Dans l'optique de contribuer à la bonne gouvernance des services fournis dans le cadre de la mise en œuvre de Pada-Fa, de se rendre compte et d'apprécier le niveau d'exécution des interventions financées par le Pada-Fa, ainsi que la pérennisation des appuis de la phase initiale du projet, la Pascib a initié son premier contrôle.

Du 15 Janvier au 15 février 2019, elle a effectué une mission de suivi contrôle citoyen des interventions du Pada-fa. Il s'agit du premier suivi contrôle citoyen pour le compte de cette phase additionnelle du projet. Au cours de cette période, la Pascib a parcouru la plupart des zones d'interventions du projet à la rencontre des acteurs impliqués et bénéficiaires des différents appuis. Elle s'est focalisée sur les composantes « Adoption de technologies améliorées de production », « Chaine de valeur ajoutée » et « Développement/ réhabilitation des infrastructures ». Les autres composantes ou sous-projets (Pada-Fa-nutrition, Pada-Fa-petit-élevage) étant pratiquement à leur début.

Il est à préciser que la phase initiale du Pada a

été mise en œuvre à travers l'adoption des technologies améliorées et restauration de la productivité ; le développement/réhabilitation des infrastructures d'irrigation et de mise en marché ; la coordination des chaînes de valeur et financement agricole et la coordination du programme sectoriel et gestion du projet.

De façon spécifique, la descente de la Pascib sur le terrain était pour apprécier l'état des lieux de la mise en œuvre de Pada-Fa ; s'enquérir de la nature des informations qui circulent sur le terrain concernant le projet au niveau des parties prenantes de la mise en œuvre. La Pascib voulait aussi apprécier le respect des engagements de chaque partie prenante dans la fourniture de services liés à la mise en œuvre dudit

projet. L'atteinte des résultats escomptés en terme quantitatif et qualitatif ; les contraintes ou goulots à l'atteinte des résultats escomptés sont aussi des préoccupations de la mission de contrôle. Cela lui permettra d'apporter un appui-conseil aux acteurs de terrain pour la bonne continuation des interventions du projet et de proposer à l'administration de ProCAD/ Pada, les mesures correctives éventuelles pour la bonne poursuite des interventions.

Des séances de travail avec les Directeurs généraux ou autres Responsables techniques des DDAEP, ATDA, DGR, DPH ; les interprofessions AIAB, IFA-Bénin ; les faitières FENACOPAB, FENAPAB et les bénéficiaires ; les entreprises adjudicataires des travaux mis en chantiers, la Pascib a été édifiée.

Vue de quelques visites de sites



Elle a constaté une bonne appréciation globale des appuis de Pada-Fa .

Des dynamiques novatrices à encourager pour l'accès facile à la main d'œuvre agricole sont notées. De plus, aucun des partenaires clés de Pada-Fa (Ddaep, Atda, Dgr, Dph) n'a de convention signée avec le Pada-Fa et s'inquiètent . Pour la Pascib, la gouvernance est à parfaire au sein des faïtières filières.

Tout en appréciant les appuis continus de Pada-Fa, les interprofessions et les faïtières-filières sont insatisfaites sur plusieurs points d'ordre opérationnel. Le « faire-direct » semble prendre le pas sur le « faire-faire ». Sans oublier l'implication formelle et directe de la Dgr dans la conduite des nouvelles infrastructures et la non capitalisation formelle

des acquis des Ex-Carder pour Pada-Fi par les Ddaep et les Atda . Tout ceci montre une faible pérennisation des acquis de Pada-Fi notamment en ce qui concerne la mise en valeur des retenues d'eau.

Analyse des constats de terrain

La quasi-totalité des bénéficiaires des appuis et des autres acteurs rencontrés témoignent de la pertinence des appuis de Pada-Fa en lien avec les acquis de Pada-fi. En effet, les actions amorcées ou entreprises au titre des différentes composantes de Pada-Fi sont des solutions manifestes et réelles aux difficultés d'ordre structurel et opérationnel que rencontrent les bénéficiaires et les structures d'appui. De l'avis de ces bénéficiaires, Pada est visiblement présent sur les maillons production et commercialisation nonobstant des faiblesses à corriger.

Concernant les dynamiques novatrices à encourager pour l'accès facile à la main d'œuvre agricole il est à noter que la dynamique de l'appui à la création des coopératives de prestations de services agricoles ou privés qui existe au sein de la FENACOPAB et de la FENAPAB, est une innovation pour juguler les difficultés d'accès des exploitants à la main d'œuvre agricole. En même temps qu'elle constitue une source de création d'emploi pour les jeunes. Au niveau des deux faïtières c'est des initiatives appuyées par le Pada-Fa mais qui sont à leur début. Le défi pour les faïtières

concernées est donc de veiller à la réussite de cette initiative pour leur mise à l'échelle en tant que cas-école. Tout en reconnaissant leur implication dans la mise en œuvre des interventions de Pada-Fa, la totalité de ses partenaires clés fustige l'inexistence de convention signée pouvant structurer et officialiser leur collaboration avec le projet. Le mode de collaboration se fait à travers des sollicitations par courrier pour des activités précises nécessitant l'appui de l'une ou l'autre des structures partenaires clés. Ce mode de fonctionnement qui frise plus une relation hiérarchique

que fonctionnelle met lesdites structures dans des difficultés de gestion des agendas et ne permet pas de mesurer en temps opportun leur performance dans les collaborations. Les structures ont plus l'impression d'une navigation à vue et estiment que les choses tombent à conte-goutte ce qui ne permet pas une bonne planification. De même, ce mode de fonctionnement ne permet pas à chaque structure de jouer de façon responsable et structurée son rôle spécifique

dans la mise en œuvre du projet de sorte à garantir la qualité et la pérennité des résultats.

Si on sait que contrairement à l'exercice antérieur, les nouvelles structures nées des réformes dans le secteur agricole qui ont perturbé la mise en œuvre sereine du projet, sont entièrement opérationnelles, il est difficile de comprendre les raisons qui retardent la signature des conventions avec les structures partenaires clés.

Selon les bénéficiaires, la phase additionnelle du projet s'est suffisamment dotée du personnel pour ne plus essuyer les critiques de lourdeur administrative. Pendant que certaines structures ont été touchées pour des tentatives de signature à travers la définition des grands axes de collaborations, d'autres comme l'Atda 7 par exemple déclarent avoir seulement entendu parler d'un projet de convention mais n'a jamais été contacté pour cela.

Défaut de convention

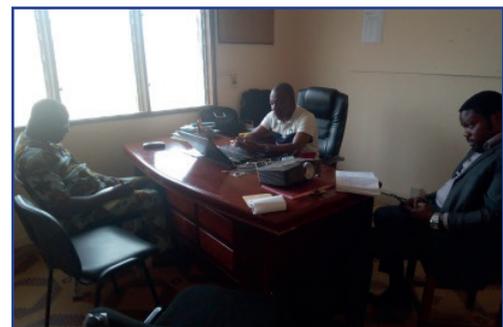
Le croisement de ces informations pose un problème de démarche dans la structuration des relations fonctionnelles avec les partenaires clés de Pada-Fa. Aussi, certains partenaires estiment-ils n'avoir pas été impliqués dans l'élaboration du Ptba 2019. Or, à défaut d'une convention avec les acteurs clés, leur franche implication dans l'élaboration et la mise en œuvre des Ptba pourrait être un palliatif, ce qui n'est pas tout à fait le cas puisse que l'analyse

de ce document montre que certaines structures partenaires clés ne sont pas positionnées dans le meilleur des cas, comme structures associées. Il faut, cependant mettre un bémol en ce sens que quelques rares structures comme la Ddaep Borgou estiment sans ambages que le Pada-Fa développe une franche collaboration avec elle. Néanmoins, elle reconnaît la nécessité et le retard dans la formalisation de la collaboration à travers la signature d'une convention.

De façon générale, en absence de signature de convention, le mode de collaboration avec les structures partenaires toute catégorie confondue est fait par approche Tdr mais les acteurs fustigent toujours leur délai de traitement qui ne permet pas l'exécution à bonne date des actions. La performance accrue de l'Ugp est recherchée à ce niveau.

Selon les dernières informations de terrain recueillies par la mission, le projet aurait transmis aux structures un projet de convention pour leur amendement sans autant les cadrer dans une enveloppe budgétaire. Cette imprécision est de nature à occasionner des retours de document et donc aggraver le délai de signature des conventions.

Vues séquentielles des entretiens avec les ATDA et les DDAEP



La Fenapab et la Fenacopab ont à l'unanimité apprécié les appuis au plan institutionnel et opérationnel reçu depuis le financement initial jusqu'à Pada-Fa. Ces appuis ont permis pour chacune une consolidation organisationnelle et une visibilité accrue au point de susciter l'appui d'autres partenaires techniques et financiers. C'est un résultat consistant pour la promotion des filières anacardes et ananas qui relève des objectifs du ProCAD.

Cependant, quelques problèmes de gouvernance interne sont notés et sont de nature à limiter la pérennisation des acquis de Pada-Fa. Les appuis reçus qui devront faire l'objet de partage à l'interne, le sont très rarement. De même il n'existe pas de dispositions internes pouvant favoriser la désignation de représentant approprié pour la capitalisation et la pérennisation des acquis puis éviter la participation répétée des mêmes personnes. Dans la plupart des cas les élus s'arrogent le droit de participation. Or, pour des questions de pérennisation et pour faciliter le partage des connaissances acquises à

l'interne de la structure, il est nécessaire d'encourager la participation d'une équipe mixte (élus-techniciens) en cas de mandatement de plusieurs personnes ou privilégier l'équipe technique dans le cas contraire et si l'objet n'est pas trop politique pour requérir la participation du premier représentant de la structure ou des élus en priorité. A cet égard, il importe que le Pada-Fa appuie la correction de cette faiblesse à travers des orientations spécifiques dans les lettres d'invitation ou l'existence d'un dispositif spécifique interne de mandatement.

Par ailleurs, il est noté au niveau de certaines faïtières une gestion interne peu rigoureuse des appuis en matériels ou en intrants accordés par le Pada-Fa.

Plusieurs bénéficiaires n'ont pas mis en valeur les appuis reçus avançant des arguments non recevables. Ces bénéficiaires sont ceux qui ont reçu les appuis soit par

favoritisme alors qu'ils ne sont pas dans le besoin ou qui ont usurpé leur droit d'élus.

Vues séquentielles des entretiens avec les faïtières filières

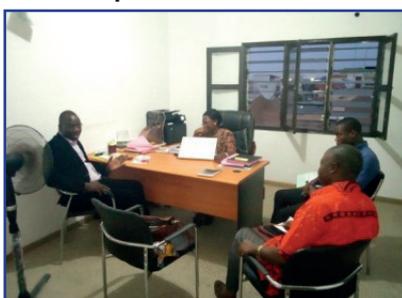


Les interprofessions appuyées par le Pada ont connu le jour grâce à ce dernier. Il s'agit d'un appui institutionnel important apporté dans les filières concernées notamment l'anacarde, l'ananas et le poisson. De plus, le Pada a été plus loin avec des appuis institutionnels à travers la dotation et le fonctionnement d'un personnel technique à des degrés divers aux interprofessions.

Les acteurs estiment donc que l'accompagnement fonctionnel de Pada-Fa devra consolider la vie associative et la dynamique organisationnelle en leur sein. Mais du point de vue des bénéficiaires, certaines choses semblent ne pas favoriser leurs attentes notamment la non implication formelle et franche des interprofessions dans certains appuis spécifiques accordés aux familles d'acteurs membres.

Les interprofessions étant au début de leur existence, il apparaît pertinent d'analyser et de trouver avec elles un mécanisme de liaison aux interprofessions des appuis de Pada-Fa au profit des familles d'acteurs sans pour autant entacher le principe de subsidiarité qui devrait être manifeste au sein de chaque interprofession vis-à-vis de ces familles d'acteurs.

Vues séquentielles des entretiens avec les interprofessions



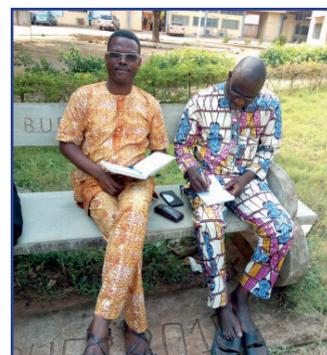
Le mode de fonctionnement actuel de Pada-Fa qui emploie à dominance, dans un contexte d'absence de convention, l'implication non structurée à travers des lettres d'invitation sporadiques des structures publiques appelées à être le bras opérationnel et technique pour les réalisations des différentes composantes de Pada-Fa fustige le contournement subtil des dites structures et le piétinement du principe de « faire-faire ». De même, dans la plupart des cas, même avec certaines des rares structures publiques qui fonctionnent par Tdr vis-à-vis de Pada-Fa, la gestion autonome des activités n'a jamais été

conçue aux structures techniques compétentes. Des informations de terrain, la partie logistique de l'activité concernée est rarement concédée aux structures responsables. Cet état de chose fragilise les relations et n'encourage pas la réalisation efficace et efficiente des activités.

Dans la mise en œuvre de Pada-Fa notamment en ce qui concerne les infrastructures à réaliser, la Dgr assure normalement la maîtrise d'œuvre. Mais cette dernière, est malheureusement en face d'un constat amer qui est celui de son isolement ou

contournement dans la mise en œuvre des travaux. La structure déclare n'avoir été associée depuis le démarrage de Pada-Fa seulement qu'à l'identification et à la validation des sites. Pour la conduite des travaux, c'est la caution de la DGR qui est recherchée après que les travaux aient été conduits par d'autres moyens.

Si on sait que la mise en œuvre de Pada-Fa intervient dans un contexte particulier fait de la responsabilisation d'un ancien Directeur du Génie Rural pour la composante infrastructure, il est un peu difficile de comprendre ces insatisfactions.



Vues séquentielles et partielles des entretiens avec les acteurs concernés dans les infrastructures (de gauche à droite, entretien avec DGR, Chef division à la DGR et Directeur de l'école d'aquaculture)

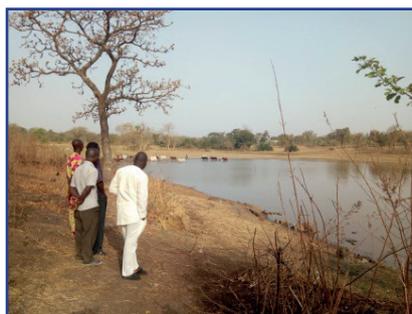
Capitalisation des acquis en souffrance

Des entretiens avec les Atda et les Ddaep, aucune disposition formelle n'a été prise pour la capitalisation des acquis des Ex-Carder pour le compte de Pada-Fi de manière à favoriser la durabilité et la pérennisation desdits acquis. Cet état de chose ne serait pas déploré si les services compétents de Pada-Fa avaient donné une suite heureuse au projet de capitalisation générale des

acquis recommandé par plus d'un dont la Pacib à l'issue de ses missions en fin de Pada-Fi. Ce manquement n'est pas de nature à favoriser les questions récurrentes de synergie et de complémentarité d'actions à l'interne même de ProCAD voire avec les autres projets/programmes. La plupart des retenues d'eau et cages flottantes empoissonnées ont de façon éphémère, profité

aux populations immédiates. Malheureusement, les comités de gestion en charge de ces retenues n'ont pas su mettre en œuvre les mesures ou mécanismes de pérennisation des acquis. Actuellement, très rares sont ces retenues d'eau qui comportent encore de poissons..

Vues séquentielles de la rencontre avec les comités de gestion des barrages et retenues d'eau et des visites de sites



Au terme de cette mission, le constat selon la Pascib est positif dans l'ensemble. Néanmoins, il serait important de formaliser les relations avec les structures pour de meilleurs résultats mais aussi de faire une capitalisation des appuis à chaque niveau. Le Procad/Pada-Fa devra accélérer la formalisation de la collaboration avec les structures partenaires clés, par la signature de convention. Partager avec les Ddaep et les Atda, le Ptba de ProCAD afin de permettre aux différents Directeurs Techniques et Chefs Service, la programmation de leurs activités en fonction de celles spécifiques au Pada-Fa. Appuyer l'harmonisation des activités des Ptba des partenaires clés (Ddaep, Atda,

Dph, Dgr etc) et de Pada-Fa pour éviter les doublons et entraîner une bonne synergie/ une planification harmonisée. Le Maep doit accélérer le vote de la loi sur les interprofessions et de la loi d'orientation agricole. Les Ddaep et Atda devront organiser une séance de travail pour harmonisation et compréhension au niveau des différents chefs services et directions techniques sur les agendas annuels en lien avec Pada-Fa et la nature des collaborations au cours de l'année.

La PNOPPA doit entre autres conduire le dialogue pour l'entente et la bonne représentativité de la famille des transformateurs au sein de l'Aiab.

Il faudra planter des arbres autour des retenues d'eau comme mesures palliatives à l'ensablement poussé de ces retenues d'eau. La Fenacopab est invitée à plus de vigilance dans la sélection des bénéficiaires à la base aux fins d'écartier les capteurs d'opportunités. Et la Fenacopab doit faire le point des bénéficiaires ayant reçu les films polyéthylène sans utilisés et procède à leur retrait pour redistribution aux producteurs qui en ont vraiment besoin.

Evaluation citoyenne des Interventions du PPAAO au Bénin

La Pascib assure la veille citoyenne

Dans le dispositif de mise en œuvre du *Projet de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest au Bénin (PPAAO-Bénin)*, un projet du *Programme Cadre de Diversification Agricole (ProCAD)*, la *Pascib* au regard du cadre institutionnel du secteur agricole, a mandat entre de garder la veille citoyenne pour la bonne gouvernance des interventions dans le secteur agricole. A la fin de ce projet, la *Plateforme des Acteurs de la Société Civile au Bénin (PASCiB)* a choisi de descendre sur le terrain pour contribuer à la réalisation des indicateurs du ProCAD et à la pérennisation des acquis dans le cadre de la mise en œuvre du PPAAO.

Le contrôle citoyen de l'action publique (Ccap) aux interventions du Ppao est une mission de la Plateforme des Acteurs de la Société Civile au Bénin (PASCiB). Elle a entre autres mission de garder la veille citoyenne pour la bonne gouvernance des interventions dans le secteur agricole. Il s'agit également de favoriser l'exercice de son rôle de surveillance des politiques de développement, d'information et de communication ainsi que le plaidoyer/lobbying etc. S'agissant du *Projet de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest au Bénin*

(PPAAO-Bénin) et vu le pari qu'il fallait relever au regard des objectifs du *Projet* et au respect des obligations de redevabilité, il importe d'accorder une attention particulière à la qualité des résultats produits qui devra situer le niveau de respect des engagements des différentes parties prenantes et les conditions mises en place pour la pérennisation des acquis. Pour mieux atteindre ses objectifs, la *Pascib* à la fin du projet a organisé une mission de suivi évaluation en juillet 2016. Elle a choisi de faire l'évaluation citoyenne du projet ; analyser si et comment

les services sont fournis selon les standards et les normes établies. Elle s'est donnée pour objectif de recueillir aussi les appréciations des communautés et des couches ciblées en particulier sur la qualité des services du projet et discuter avec les acteurs ciblés des problèmes relevant de la prestation de services. Ceci permettrait de proposer des réformes pour une amélioration des services dans la perspective d'une seconde phase du projet.

La synthèse des résultats de Ppaao

En ce qui concerne la composante 3 du Ppaao relative au financement à la demande du développement et de l'adoption des technologies la poursuite de la mise en œuvre de projets de recherche développement sur fonds compétitifs ainsi que la mise en œuvre et le financement de projets commissionnés ont été constatés. Ces projets sont promus par les professeurs chercheurs pour qui, le Ppaao a apporté de façon substantielle une valeur ajoutée à la recherche agricole. A travers l'intervention du projet, les chercheurs ont eu les moyens et la possibilité de travailler, suppléant ainsi à l'inexistence d'un fonds de recherche pour eux. De même, le soutien aux chercheurs en thèse a été effectif. S'agissant du transfert-diffusion de technologies, les activités qui y sont inscrites ont porté entre autres sur les projets de transfert de technologies sur le riz, l'anacarde, l'ananas et la pisciculture au niveau des Carder Atlantique-Littoral, Mono-Couffo, Borgou-Aliboriet Atacora-Donga.. Aussi inscrit-

on sous cet axe, l'animation des plateformes d'innovation au profit des bénéficiaires et pour laquelle les services des Ong ont été sollicités. Ces activités se sont déroulées normalement à l'exception de la grande diffusion des technologies prévues par le truchement des ONG dont l'objectif n'a pu être atteint. Au sujet du renforcement de capacités de la composante 2 relatif au Centre National de Spécialisation, plusieurs actions de renforcement des infrastructures et des équipements sont réalisées au profit du CNS. Il s'agit notamment de la construction du nouveau laboratoire du LSSEE qui était en chantier, la réfection des bureaux, logements, chambre froide et salle de conférences du CRA Niaouli, la construction d'une aire d'acclimatation pour accueillir les viroplants d'ananas, l'acquisition d'équipements et matériels de bureau au profit des CRA. L'axe renforcement de capacité concerne aussi certaines formations à travers l'octroi de bourses

aux étudiants doctorants et autres formation diplomates ; la participation aux manifestations à caractères scientifiques organisées dans les pays de la sous-région, etc.

On y ajoute le renforcement du système d'information sur les technologies agricoles ; l'harmonisation des textes nationaux sur les matériels génétiques, les pesticides et autres produits phytosanitaires avec la réglementation communautaire. Le renforcement des comités d'enregistrement nationaux pour une vulgarisation effective des substances génétiques, pesticides et la gestion des droits de propriété intellectuelle (lpr) sont à prendre en compte sans oublier la mise en œuvre du plan d'action sur les sauvegardes environnementales et sociales et de la stratégie intégrant les considérations liées au changement climatique dans les activités de recherche développement.

Les bénéficiaires satisfaits

Selon la majorité des chercheurs notamment bénéficiaires du fonds compétitifs de Ppaao et ou des projets commissionnés, les microprojets de recherche ont été bien appuyés sans contrainte majeure pouvant entraver l'atteinte des résultats. Le Ppaao a pu s'entendre avec les promoteurs concernés et s'ouvrir à leurs doléances notamment dans l'assouplissement des procédures de décaissement des fonds. L'implication des chercheurs dans la sélection des étudiants pour le volet formation et recherche a facilité la bonne conduite du projet avec une bonne appréciation des étudiants bénéficiaires. Cependant, quelques insuffisances sont déplorées dont notamment : la procédure de passation des marchés jugée inadaptée au début mais réajustée à la réalité de recherche à l'épreuve des faits avec l'accord aux chercheurs de quelques flexibilités souhaitées. D'autres insuffisances sont : la lenteur récurrente dans le traitement des rapports, l'impertinence du plafonnement des

financement à un seuil non approprié à la plupart des microprojets de recherche ainsi que de la durée conventionnelle de mise en œuvre limitée à un an, le caractère perturbant de la procédure de la Banque Mondiale qui demande l'Avis de Non Objection (Ano) avant toute exécution de microprojet de recherche qui devrait bénéficier d'un statut particulier dans leur mise en œuvre, etc.

Les résultats des projets de recherche méritent pour la plupart, des approfondissements complémentaires qu'il faille appuyer notamment pour apporter une solution satisfaisante à la rentabilité économique des technologies générées. Par le truchement du CNS-Maïs, le Ppaao s'est illustré positivement et utilement dans le développement des technologies et le renforcement des capacités des ressources humaines. Les principaux résultats réalisés concernent le renforcement de ressources matérielles du

CNS, le renforcement des capacités des ressources humaines du CNS-Maïs et l'appui aux programmes de recherche développement sur le maïs. Lesdits résultats ont fait écho dans la sous-région avec les approches de management interne à la CNS-Maïs qui ont constitué un facteur de succès. Certaines initiatives de management du CNS-Maïs ont fait objet de recommandation à tous les Etats bénéficiaires du Ppaao Africain. L'exemple de la mise en place d'un comité scientifique et technique est illustratif de ce fait.

Les CNS promeuvent une logique de rationalisation et de mutualisation des ressources et encouragent l'inter-échange des ressources humaines, financière et matérielles.

Si le renforcement des capacités des ressources humaines constitue l'un des grands résultats du Ppaao, au Bénin, la mise en œuvre de cette idée géniale reste à parfaire car le positionnement des cadres formés a fait défaut. Pour le Directeur du

CNS-Maïs « Le Bénin n'a formé que des chômeurs ». Pour lui, il aurait fallu privilégier les cadres qui sont dans le système. Pour preuve, le bilan fait à l'atelier de restitution des missions de supervision du Ppaao tenu à Accra en mai 2016 est très peu reluisant pour le Bénin. Pendant que certains pays ont vu retourner travailler dans la recherche 100% de leurs cadres formés, seul le Bénin avait affiché 0% de cadre formés en situation de travail pour le secteur.

Autres faiblesses reprochées à l'administration du PPAAO-Bénin et qui ont limité l'ampleur qu'aurait pu avoir les résultats obtenus concernent principalement la lenteur administrative, la gestion non concertée de certaines activités phares,

l'inadéquation de la procédure de passation des marchés avec les réalités universitaires et le calendrier agricole, des interférences sporadiques dans les attributions. En somme, la collaboration entre le CNS-Maïs et le PPAAO-Bénin et au-delà, l'INRAB, a, surtout au début, souffert d'une ambiance délétère qui a réduit l'ampleur et la qualité de certains résultats notamment ceux touchant la réalisation des infrastructures. Le principe du faire-faire n'a pas été tout-à-fait respecté.

Mais il faut se réjouir du fait que le Ppaao a permis de générer des innovations et des connaissances. La perspective est de mettre toutes les générations de connaissance et d'innovation en français facile bien illustré

pour circulation. Le défi reste la diffusion à grande échelle pour adoption.

Le Ppaao a permis de diffuser certaines technologies qui existaient notamment les équipements de transformation de maïs et le vitro plan de manioc. L'approche de formation des formateurs par les producteurs a été utile après leur formation et mérite d'être consolidé.

Autre résultat important enregistré par le Ppaao est le renforcement des infrastructures qui reste un résultat mitigé car à Niaouli, le plus visible est la clôture. La décision prise de réfectionner les vieux bâtiments au lieu d'opter pour la construction de nouveaux bâtiments laisse à désirer aux yeux des bénéficiaires.

Vues partielles du Cra-Sud clôturé



Selon le DG Inrab en son temps, beaucoup d'actions ont été faites au niveau du mais mais les technologies ne sont pas encore mures pour être adoptées. Donc la phase prochaine doit s'appesantir sur le scriming ou la dissémination. Pour les technologies mises au point les aspects économiques ont été absents. Les choses devront être faites de façon collégiale, participative inclusive mais ce n'est pas ce qu'on observe. Il faut maintenant

orienter vers la recherche développement. Pour les transferts de technologie, il n'y a pas à reprendre ce qui existe déjà. Il est bon d'importer les technologies mais une fois importée, il faut que cela intègre le système de la recherche.

Pour les laboratoires, c'est un joyau et une référence au niveau régional. Mais les conséquences de passation

de marché ralentissaient le chantier. L'INRAB avait même refusé de prendre les clefs et les entreprises n'ont pas évolué correctement. On a négocié pour la phase intermédiaire, un complément de marché. Le niveau actuel d'exécution est grâce au nouveau coordonnateur. Mais la responsabilité de l'INRAB est engagée pour l'entretien. L'utilisation du laboratoire doit générer des ressources à affecter à l'entretien du bâtiment et des équipements.

Vues partielles du laboratoire avec les ouvrages d'assainissement



La Dicaf/Dqif a été impliquée dans le volet diffusion des technologies à côté de l'Inrab qui a assuré la génération de technologie. La Dicaf/Dqif a été donc en amont des projets de transfert de technologie avec pour charge d'appuyer l'adoption accélérée des transferts de technologie entant que chef de file de

transfert de technologie. Le ProCAD a opté pour le financement direct des Carder pour la mise en œuvre des projets de transfert de technologies. Lesdits projets conduits donc par les Carder ont pu engranger des résultats encourageants susceptibles d'impacter les conditions de travail des producteurs. Ces

résultats probants peuvent servir de base de formation des agents en vue de faciliter la large vulgarisation de ces technologies. Deux technologies sont importées dont les blocs multi-nutritionnels densifiés pour nourrir le bétail et qui constitue une réponse au problème de manque de forage des zones d'élevage.

La grande difficulté au niveau des transferts de technologies et qui relève d'une erreur de parcours est la considération faite au nom commercial pour l'achat des herbicides pré-vulgarisés au lieu de mettre l'accent sur les principes actifs. Ceci a été la cause principale de la non disponibilité des produits tels que Topstar et Garil pour les technologies riz. Autre insuffisance à inscrire au titre des faiblesses est le caractère discriminatoire des traitements faits aux partenaires stratégiques de Ppaao. A titre d'exemple, le Ppaao n'a pas doté la Dicaf/Dqif de moyen de déplacement à l'instar de l'Inrab. Ce qui a négativement impacté le déroulement à bonne date d'un certain nombre d'activités, étant entendu que la Dicaf manque cruellement de ce type de moyen.

Il faut aussi noter que le Ppaao a beaucoup contribué au processus de diagnostic participatif et d'identification des thèmes techniques ainsi qu'au mécanisme de formation en cascade et aux ateliers de revue de technologie.

Selon les Carder, à part les faiblesses qu'on peut déplorer dans la mise en œuvre du Ppaao, il y a un constat net d'effet multiplicateur des technologies vulgarisées sur le terrain notamment pour les technologies riz et anacarde et dans une moindre ampleur, le poisson. Le transfert de technologie a donc beaucoup pris. De façon spécifique, Les producteurs ont commencé par exemple à faire l'élagage et l'éclaircir par eux-mêmes. Les plants greffés sont adoptés mais reste à renforcer par un travail de professionnalisation au niveau des pépiniéristes et l'appui à la multiplication des parcs à bois à installer non loin des sites et le renforcement de la capacité des pépiniéristes. De même pour le riz, il importe de travailler à l'identification variétale des riz de plateau (surtout les Nérikas) et appuyer les travaux de préparation de

sol. Il faut aussi noter que pour le riz, les herbicides vulgarisés n'ont pas été disponibles dans la plupart des régions concernées. Cette faiblesse a contraint les producteurs à se rabattre sur les produits de substitution non homologués mais moins chers sur le marché « noir ». La reproduction des essais dans les champs individuels des producteurs est limitée par la forte demande non satisfaite des intrants vulgarisés, ralentissant ainsi l'effet multiplicateur.

Le Ppaao-Bénin fait impliquer la DPV à travers le Service National Semencier (SNS) et le Service de la Protection des Végétaux (SPV). A travers ces deux services, les questions de mise en conformité des textes nationaux régissant la protection des végétaux, semences et plants avec les règlements de la Cedeao puis la sensibilisation et les actions d'internalisation autour de ces textes ont été appuyées. Il faut ajouter à ces résultats, l'appui à la production semencière avec la mise à disposition de moyens pour la production de semence de base de maïs. Pour la DPV, le Ppaao est venu à point nommé pour suppléer

aux insuffisances de ressources dont est victime cette direction technique. Nonobstant quelques besoins non encore satisfaits mais vivement

attendu tels la dotation de la ferme de Parakou de chaîne de traitement post récolte de semence, la satisfaction de la DPV est totale par rapport

aux autres projets partenaires. Le Ppaao s'est, entre autres, positivement démarqué par la célérité avec laquelle les dossiers sont traités.

Accroissement des rendements apprécié

Pour les producteurs, les technologies introduites par le truchement des interventions du Ppaao permettent aux acteurs directs d'accroître considérablement les rendements des spéculations concernées. L'approche d'intervention du Ppaao qui permet à la société civile de suivre la mise en œuvre du projet est à saluer car a substantiellement boosté la réalisation des objectifs au profit des petits producteurs. Ce rôle de veille de la société civile a un effet positif sur les résultats et incite les producteurs bénéficiaires à adopter les bonnes pratiques introduites par le Ppaao et à les diffuser au sein de leurs organisations paysannes. Pour les acteurs directs d'ananas par exemple, la technologie « film polyéthylène » a réglé les problèmes de main d'œuvre et offre un meilleur rendement et la réduction du cycle de production».

Le Ppaao complète le Pada qui a pris le relais en finançant la diffusion au plan national de certaines technologies qu'il juge d'intérêt pour l'atteinte de ses objectifs. C'est le cas de la mise en place de parcelles d'expérimentation pour promouvoir et accroître la rentabilité de la culture d'ananas dans les principales zones de production du Bénin. Il aurait fallu élargir cette synergie et complémentarité d'actions aux autres technologies qui souffrent de la diffusion à grande échelle telles que les technologies riz, anacarde et poisson vulgarisées par le truchement des CARDER.

Pour les producteurs, les différentes technologies introduites viennent juguler le déficit de main d'œuvre agricole qui constitue un goulot d'étranglement pour le développement du secteur agricole.

L'analyse de ces résultats montre au plan de la génération de technologies que les appuis diversifiés du Ppaao ont redonné de l'élan aux chercheurs qui ont repris du goût à la recherche agricole préalablement en déclin. De l'avis des différentes catégories d'acteurs, les technologies générées et ou introduites répondent d'une part aux besoins paysans et d'autre part, ont apporté une solution substantielle aux diverses contraintes de productivités auxquelles sont confrontés les productrices et producteurs.

L'amélioration substantielle des rendements et la réduction consistante des coûts d'entretien pour la technologie riz augurent de l'amélioration des revenus des producteurs et donc de leurs conditions de vie. Il est à conclure donc que le Ppaao-Bénin a considérablement boosté la

dynamique de recherche agricole au Bénin. Tous les acteurs conviennent que le capital «technologie agricole» béninois est consolidé. Le système national de recherche Agricole du Bénin est devenu une réalité car aujourd'hui chercheurs et universitaires collaborent étroitement pour générer des technologies. Mais il reste du chemin pour la pleine jouissance de ce résultat par les bénéficiaires directs que sont les petits producteurs. En effet, toutes les technologies générées ne sont pas pré-vulgarisées. Il faut souligner qu'au plan de la gouvernance, des efforts restent à faire pour assurer l'efficacité des interventions. Les questions d'ordre procédurales couplées avec quelques lenteurs dans la prise de décision avec peu d'attentions accordées aux recommandations et suggestions des bénéficiaires (directs et indirects) et des autres acteurs dont la PASCiB, ont un peu limité la production de résultats à certains niveaux. Il est recommandé entre autres : l'élargissement du champ de technologie pour la seconde phase éventuelle du PPAO ; la prise en compte du maraichage dans la deuxième phase éventuelle, maraichage pour lequel beaucoup de recherche sont faite ; la production de fiches techniques au regard des sélections variétales faites par la recherche ; la prise en compte de la vulgarisation à grande échelle (large diffusion) dans la deuxième phase du Ppaao. Il faudra aussi prendre les dispositions pour l'accès facile des producteurs aux intrants et herbicides (l'identification des fournisseurs des herbicides et des intrants au niveau communal à appuyer par un revolving fund peut être une des solutions). Privilégier dans la deuxième phase la dynamique de partage d'expériences de bonnes pratiques (agricoles, gouvernance, mesures endogènes) entre acteurs à la base. Les responsables sont invités à trouver des mécanismes pour mieux adapter les procédures de passation de marché aux réalités spécifiques de la recherche et améliorer la participation inclusive des différentes catégories d'acteurs dont notamment des bénéficiaires directs.

Evaluation citoyenne des interventions de la phase 1 du PPAAO

Une fondation pour les actions de la phase additionnelle

La phase additionnelle du Ppaaoo 1 ne connaîtra pas de souci outre mesure. A la fin de la phase initiale du projet, les acteurs de développements à la base se sont retrouvés les 30 et 31 octobre 2018 à Parakou pour échanger sur le rapport d'évaluation de la phase initiale du PPAAO et ses recommandations. La question de territorialisation des structures étatiques agricoles a été entre autre débattue dans la logique d'intervention de la phase additionnelle du projet. Les relais et points focaux de la PASCiB, les DDAEP, les ATDA ainsi que les mairies y avaient largement contribué.

La pause de réflexion et d'analyse des interventions de la phase initiale du projet a été très utile pour le processus.

Au terme de l'évaluation, le Directeur de l'ATDA 1, Jean Gbéto Dansouavait estimé que travail effectué constitue une fondation pour la mise en œuvre des actions de la phase additionnelle du PPAAO. Pour lui, la PASCiB a très bien fait d'initier ledit atelier.

Le 2^e adjoint au maire de Kalalé et représentant des acteurs des mairies à cet atelier, M. Orou Sabi Sidi a d'ailleurs pris

l'engagement de faire le compte rendu des acquis à ses collaborateurs et de veiller au respect des attributions des mairies par la mairie de Kalalé.

Les relais départementaux de la PASCiB par la voix de Issa Amadou ont réitéré leurs engagements de toujours répondre présent aux appels de la PASCiB et a promis respecter désormais, les délais d'envoi des rapports. Pour le représentant des points focaux, Samson Daoudou, les mairies doivent faire des CCOS, les champs d'éclosion de leurs expérimentations. Monsieur

Damien Djodjo Kouthon au nom de la PASCiB à remercier les participants pour leurs engagements et la qualité de leur contribution. Il a aussi insisté sur l'aspect très important de la restitution des acquis de cet atelier parce que a-t-il expliqué la seule condition pour la réussite de la contribution des acteurs déconcentrés est que tout le monde soit au même niveau d'information.

Connaissance établie des outils d'évaluation

Il est à noter que cet atelier de concertation citoyenne, de partage et d'analyse autour du rapport d'évaluation citoyenne des interventions de la phase 1 du PPAO s'est déroulé dans de bonnes conditions avec des participants à la hauteur des tâches qui leurs ont été confiées. Les participants ont eu connaissance de la démarche méthodologique et des outils d'évaluation citoyenne utilisés par la PASCiB. Le rapport d'évaluation citoyenne des interventions de la phase 1 du PPAO présenté aux points focaux et relais de la PASCiB ainsi qu'aux responsables des DDAEP et ATDA et aux secrétaires généraux des mairies a été analysé et les insuffisances et difficultés liées à l'évaluation citoyenne et à la collaboration entre acteurs durant la mise en œuvre de la phase 1 du PPAO en fonction des catégories d'acteurs ont été identifiées. Des solutions ont été trouvées et retenues pour surmonter ces difficultés et corriger ces insuffisances pour une meilleure évaluation citoyenne et une bonne collaboration dans la phase additionnelle de PPAO.

Il est à préciser que le financement additionnel du PPAO-Bénin étant intervenu dans un contexte

d'opérationnalisation des nouvelles réformes du secteur agricole, il a été marqué par l'installation et la fonctionnalité des DDAEP, ATDA et PDA d'une part et l'émergence des défis de consolidation et de mise à l'échelle des acquis de sa phase additionnelle d'autre part. Face à cette réalité, tous les acteurs impliqués dans les contrôles et suivis citoyens devraient se rencontrer pour échanger autour des rapports d'évaluations citoyennes de la phase initiale et faire des recommandations pour celles à réaliser sur le fond additionnel. L'atelier y a donc largement contribué. Et les regards sont tournés vers la mise dans œuvre des recommandations à savoir : l'élargissement du champ de technologie pour la seconde phase éventuelle du PPAO ; la prise en compte du maraichage dans la deuxième phase éventuelle, maraichage pour lequel beaucoup de recherche sont faite ; la production de fiches techniques au regard des sélections variétales faites par la recherche ; la prise en compte de la vulgarisation à grande échelle (large diffusion) dans la deuxième phase du PPAO ; la prise de dispositions pour l'accès facile des producteurs aux intrants

et herbicides (l'identification des fournisseurs des herbicides et des intrants au niveau communal à appuyer par un revolving fund peut être une des solutions). Il s'agira aussi de privilégier dans la deuxième phase la dynamique de partage d'expériences de bonnes pratiques (agricoles, gouvernance, mesures endogènes) entre acteurs à la base ; trouver des mécanismes pour mieux adapter les procédures de passation de marché aux réalités spécifiques de la recherche et améliorer la participation inclusive des différentes catégories d'acteurs dont notamment des bénéficiaires directs. Les recommandations ont aussi pris en compte la nécessité d'approfondir la rentabilité économique des technologies générées ; privilégier la diffusion à grande échelle des technologies mis au point et non encore diffusées au niveau du CNS-Maïs et des projets commissionnés ; promouvoir l'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC), et prendre en compte les nouvelles générations d'acteurs qui n'avaient pas bénéficié des technologies et qu'il faut mettre à niveau.

STRUCTURES MEMBRES

**AFA, CAO, CADD, CFRONG, CNAB,
FASTCODAM, FENAPEB, FeRCAB, FONGIB,
FONAC, PNOPPA, Réseau Glégbénou,
RIFONGA, ReJEB, ROSYB, Social Watch.**

Ensemble, faisons du dialogue politique, un instrument pour la consolidation de la démocratie et la préservation de la paix au Bénin et en Afrique.

**Analyse des politiques de développement,
Plaidoyer, Appuis-Conseils,
Recherche et Renforcement des capacités des OSC.**

PASciB

***BULLETIN D'INFORMATION DE LA PLATEFORME
DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AU BENIN***

04 BP 1119 Cotonou, lot 1657A
Quartier Aïbatin 2, rue opposée à celle de l'Hôtel
AKWABA - E-mail : pascib_benin@yahoo.fr
www.pascibenin.org

PASciB

***BULLETIN D'INFORMATION DE LA PLATEFORME
DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AU BENIN***

***BULLETIN D'INFORMATION DE LA PLATEFORME
DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AU BENIN***

**04 BP 1119 Cotonou, lot 1657A
Quartier Aïbatin 2, rue opposée à celle de l'Hôtel
AKWABA - E-mail : pascib_benin@yahoo.fr
www.pascibenin.org**